

1860 - 1861

Paroisse de Gosné

Une enquête de l'Archevêché

L'archevêché de Rennes, par une lettre circulaire du 24 septembre 1860, a lancé auprès des curés et recteurs du diocèse de Rennes une enquête épiscopale sur les paroisses du diocèse. La majeure partie de ces documents est disponible<sup>1</sup>.

Ainsi le recteur de St Ouen des Alleux en introduction de sa réponse note « *Renseignements fournis à Monseigneur l'Archevêque de Rennes sur la commune de Saint Ouen des Alleux* »

Celui de Saint Christophe de Valains : « *Renseignements demandés à tous les curés et Recteurs de son diocèse par Mgr l'Archevêque de Rennes* ».

Et celui de Poligné « *Réponse à la circulaire de Mgr l'Archevêque de Rennes du 24 7bre 1860* »

En 1860 l'archevêque de Rennes est Godefroy Brossay-Saint Marc<sup>2</sup>. Il est à la tête du diocèse depuis 1841, mais ce n'est qu'en 1859 qu'il a été nommé archevêque devenant ainsi le premier archevêque de Rennes<sup>3</sup>.

Précédemment dans le siècle l'évêché a pris des renseignements sur les paroisses par enquêtes ou visites épiscopales, mais généralement moins précises. Depuis 1851 la France est dirigée par Napoléon III.

Cette enquête pose 10 thèmes préétablis auxquels les prêtres répondent sous forme de « Réponse I, II... » ou « Article I, II, III... » qui se déclinent à chaque fois dans le même ordre, à savoir :

Art 1 Détails Historiques

Art 2 Population

Art 3 Fondations

Art 4 Eglise

Art 5 Chapelles

Art 6 Cimetière

Art 7 Presbytère

Art 8 Fabrique

Art 9 Ecole

Art 10 Institutions de Bienfaisances.

Les premières réponses sont datées de la deuxième moitié de l'année 1861. Mézières sur Couesnon 30 septembre 1861, Saint Jean sur Couesnon 15 septembre 1861, St Christophe de Valains octobre 1861, Gosné 30 août 1861. St Marc sur Couesnon 19 novembre 1861. Certains seront rendus en 1862.

---

<sup>1</sup> Certains transmis par M. l'abbé Pierre Janvier. Sinon consultables aux AD35 : 6 V 146, 6 V 147, 6 V 148.

<sup>2</sup> Né à Rennes le 5 février 1803. Ordonné en 1831. Vicaire Général en 1834. Décédé le 28 février 1878 à Rennes. Il encouragea l'ouverture d'école primaires tenues entr'autres par les religieuses de Rillé. (Source wikipédia)

<sup>3</sup> Il ne devint Cardinal qu'en 1875.

Les réponses apportées sont inégales, cela est peut être lié aux sources dont disposent les recteurs dans leurs presbytères. Il leur a certainement fallu du temps, aidés de leurs vicaires pour effectuer cette recherche.

Ces documents sont inestimables car ils apportent des informations qui sinon seraient perdues, notamment des descriptions d'églises aujourd'hui disparues, de cimetières à présent déplacés etc...

Ces documents sont pour partie une des sources privilégiée de l'abbé Guillotin de Corson lorsqu'il entreprend son « *Pouillé Historique de l'Archevêché de Rennes* », paru entre 1880 et 1886. D'autre part nous ne pouvons dissocier ces enquêtes des « *Livres de paroisse* » puisque parfois ce sont les mêmes recteurs qui les rédigent. Ces livres de paroisse ont été institués par ordonnance du 1<sup>er</sup> juillet 1928 par Mgr de Lesquen évêque de Rennes<sup>4</sup>. Beaucoup seront démarrés très tardivement, voire après la présente enquête.

### **François Beaulieu, recteur de Gosné.**

A Gosné c'est à l'abbé François Beaulieu qu'incombe la mission de répondre à la demande de l'Archevêque. C'est un personnage âgé.

En effet il est né à la Gallardière en St Jean sur Couesnon le 25 octobre 1789 fils de Michel Beaulieu et de Marie Bouvier. François Beaulieu est ordonné prêtre en 1814<sup>5</sup>. Nommé recteur de Gosné, il entre en fonction le 21 mars 1821<sup>6</sup>. Il exercera son ministère pendant 48 ans et décèdera au presbytère de Gosné le 17 mars 1869 âgé de 79 ans<sup>7</sup>.

Suivant le recensement de 1861 vivent avec lui au presbytère de Gosné Joseph Gefflot<sup>8</sup> vicaire, Jean Marie Jamet frère instituteur<sup>9</sup>, Jean Chevalier domestique et Marie Robinaux servante.

Il est aussi le premier rédacteur du livre de paroisse de Gosné qui commence par cette annotation :

*« Registre de la paroisse de Gosné contenant certains renseignements sur les usages de la Paroisse. Gosné le 1<sup>er</sup> janvier 1834 M Beaulieu ».*

C'est le 30 août 1861 que l'abbé Beaulieu termine ses réponses à l'enquête. Il fut sans doute aidé de son vicaire. Il suit scrupuleusement l'ordre des articles.

#### Article 1 – Détails historiques

L'abbé Beaulieu fait part immédiatement du peu d'informations connues sur l'origine de la paroisse. Les registres paroissiaux qui commencent en 1522 sont sa principale source d'information surtout pour énumérer la liste des prêtres curés de Gosné. Au XIXe siècle ces registres, des plus anciens à 1792 sont détenus par la mairie. Il y a donc eu accès, ce qui peut

<sup>4</sup> « Le livre de paroisse en Ille et Vilaine », par Jacques Charpy. SHAIIV tome CIV 2001, pages 335 à 406.

<sup>5</sup> En 1864 la paroisse fête ses cinquante ans de prêtrise – [Livre de paroisse]

<sup>6</sup> Il fut auparavant recteur de Saint Georges de Reintembault de 1818 à 1821.

<sup>7</sup> Sur la déclaration de Joseph Gefflot, 35 ans, premier vicaire et Armand Morel, 25 ans, deuxième vicaire de Gosné.

<sup>8</sup> Joseph Gefflot, originaire de Renac, vicaire à Gosné du 29 janvier 1859 au 15 juillet 1876.

<sup>9</sup> De la congrégation des Frères de Laménais.

présager d'une bonne entente avec la municipalité. Concernant les prêtres originaires de Gosné, il ne mentionne que des prêtres contemporains.

## Article II - Population

Le recteur fait immédiatement mention de sa source : les recensements de population, sans préciser le nombre exact. Celui de Gosné pour 1861 donne exactement 1257 habitants, et 1297 habitants pour l'année 1866. Il énumère quelques confréries qui sont des assemblées de chrétiens laïcs.

## Article III – Les Fondations

Il ne mentionne qu'une seule fondation, récente. Il y avait antérieurement d'autres fondations à Gosné, peu nombreuses. Ces fondations établies dans les églises paroissiales furent récupérées par l'Etat en 1789 confisqués au clergé comme Biens Nationaux de première origine.

## Article 4 – l'église

Cet article est très important car l'ancienne église de Gosné a été démolie en 1901. Nous disposons d'une seule photographie de cette église. Nous avons connaissance de ses formes et emprise sur d'anciens plans (1833 plan napoléonien), mais peu de descriptions de l'intérieur hormis dans le livre de paroisse rédigé pour partie par François Beaulieu. Il donne une description précise du bâtiment et de son mobilier, et surtout ses dimensions. On le devine avec son vicaire prenant cette mesure, inventorier le linge et les objets etc...

## Article 5 – Chapelles

La statue de St Avertin est toujours visible dans l'actuelle église de Gosné. On y amenait les petits enfants pour qu'ils marchent.

## Article 6 – Cimetière

Bien que succincte, c'est une des très rares descriptions dont nous disposons sur l'ancien cimetière de Gosné. François Beaulieu nous donne sa superficie, et il est le seul à mentionner l'ossuaire, ce petit carré que nous voyions sur certains plans sans savoir de quoi il s'agissait.

## Article 7 - Presbytère

L'ancien presbytère qui accueille depuis 2001 la mairie de Gosné est l'un des plus beaux bâtiments de la commune. Il mérite à lui seul des recherches sur son histoire et ses transformations.

## Article 8 - Fabrique

La fabrique ou conseil de Fabrique est une assemblée, composée de paroissiens, qui administre les biens, fonds et revenus de la communauté paroissiale nécessaires à l'entretien des édifices et du mobilier religieux.

« Le décret du [30 décembre 1809](#)<sup>6</sup> organise le fonctionnement des fabriques dans chaque paroisse. Elles deviennent alors des [établissements publics du culte](#), et ce jusqu'en 1905. Le conseil de fabrique comprend alors le curé, le maire et cinq à neuf membres élus »<sup>10</sup>.

### Article 9 - Ecoles

En 1863 les écoles à Gosné sont récentes (1844), publiques et communales. Le bâtiment de l'école des filles a été construit en 1840 et celui des garçons en 1860.

\*

Restant dans le cadre du questionnaire François Beaulieu n'aborde ainsi jamais la municipalité. Nous ne percevons pas s'il y avait un but politique de la part de l'Archevêché dans cette enquête. Peut être pour avoir connaissance du patrimoine religieux en l'inventoriant. Ce pourrait être aussi un pendant à des enquêtes administratives demandées aux instituteurs<sup>11</sup>.

Apparte.

Le conseil municipal de Gosné avait été installé en 1855, et ses membres avaient prêté serment ainsi : Le président de séance lit la formule « *Je jure obéissance à la constitution et fidélité à l'Empereur, et invite chacun de MM les conseillers à répondre à l'appel de son nom : Je le jure* ».

Jean Denis et Christophe Guyot avaient été nommés maire et adjoint par arrêt du Préfet en 1853. Les autres conseillers sont Jean Gandon, Michel Barbedet, Jean Rocher, Jean Guérin, Pierre Coutard, François Joulaud, Joseph Barbedet, Julien Morin, Julien Delanoe, Julien Renault, Pierre Ferron.

\*

---

<sup>10</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Conseil\\_de\\_fabrique](https://fr.wikipedia.org/wiki/Conseil_de_fabrique)

<sup>11</sup> Suggestion de M. Eric Joret.

# Rapport de l'abbé Beaulieu recteur de Gosné

à

l'archevêque de Rennes

1861

\*

Paroisse de Gosné.

Arrondissement de Fougères – Canton de St Aubin du Cormier

Article 1<sup>er</sup>

Détails historiques

La paroisse de Gosné est une succursale de Saint Aubin du Cormier ; L'origine de cette paroisse ainsi que son érection nous sont complètement inconnus. Les titres les plus anciens que nous ayons en notre pouvoir ne remontent qu'à l'année 1522 ; et à cette époque on écrivait Gousné.

Toujours cette paroisse a fait partie du Diocèse de Rennes. Avant le Concordat elle dépendait de l'archidiaconé-Doyenné de Rennes, mais depuis la nouvelle institution des archidiacres, elle dépend de l'Archidiaconé de Dol.

Son histoire n'offre rien de remarquable, du moins que nous sachions. Quant à la liste des Recteurs qui ont gouverné cette paroisse avant comme après la révolution, voici ce que nous avons pu recueillir.

Nous avons dit que les registres de la paroisse de Gosné ne remontent qu'à l'année 1522 ; mais jusqu'en 1558 il n'est nulle part fait mention de Recteur. à cette dernière époque,

dans l'acte d'une bénédiction de cloche, faite par Dom Etienne Levesque, subcuré, Maître Michel Bravet porte le titre de Recteur.

Après lui vient Messire Etienne Levesque, qui est Recteur de Gosné depuis au moins 1563 jusqu'en 1572 comme il est constaté par un grand nombre d'enregistrements de baptêmes ou il fut parrain.

De 1572 à 1600, on ne trouve nulle part le nom du Recteur, il n'est parlé que des subcurés Dom Guy Taraboeuf et Dom Guy Scéot.

En 1600 le recteur s'appelle Jean Bodin, que l'on trouve encore en 1616.

En 1618 Messire René Guillou signe Recteur de la paroisse de Notre-Dame de Gousné. Il ne resta pas longtemps car dès 1622 et probablement quelques temps même auparavant, Jean Hériz est Recteur et il resta jusqu'en 1637 époque à laquelle il mourut et fut inhumé le 27<sup>e</sup> d'Août.

Il fut remplacé par Noble et Discret Nicolas Delaunay, qui fut recteur jusqu'en 1675 ; il mourut à Gosné et fut inhumé dans l'église même le 30<sup>e</sup> jour d'Avril.

Après lui vint Messire Jean Baptiste Pinczon qui fut Recteur jusqu'en l'année 1685. A ce dernier succéda Messire Michel Lemée qui gouverna la paroisse jusqu'en 1724.

En 1724 ce fut Julien Sirel qui le remplaça. Il mourut à l'âge de 51 ans, après avoir, dit l'acte de son inhumation, gouverné très sagement la paroisse pendant 21 ans, il fut inhumé dans l'église le 31 mai 1745.

Il eut pour successeur Me René Hyacinte Bertin qui mourut à l'âge de 70 ans, le 7 avril 1770 et il fut inhumé dans le chœur même de l'église.

Le dix sept juin suivant Me Jean Exupère Froc prêtre né à St Jean sur Couesnon fut nommé Recteur de Gosné. Il y exerça les fonctions du saint ministère jusqu'au 11 décembre 1806 où il mourut à l'âge de 69 ans ; il fut inhumé près la grande porte de l'Eglise où l'on voit encore un reste de la croix plantée sur son tombeau. Pendant les mauvais jours de la persécution de 1793 il se cacha presque tout le temps chez ses bons paroissiens. Il y disait la messe, il baptisait les enfants, bénissait les mariages et confessait beaucoup ; et par là il conserva dans cette paroisse les bons principes de la foi. De nos jours son souvenir est encore vivant et plein de vénération dans plusieurs familles, grâce à l'estime à l'attachement que l'on avait pour ce vénérable Recteur. Le prêtre intrus nommé Belloir qui y fut envoyé n'y fit que peu de partisans et il fut obligé de se retirer de bonne heure.

A Mr. Jean Exupère Froc succéda Mr Etienne Michel qui resta recteur de Gosné jusqu'au mois de janvier 1821. Devenu infirme il se retira à Rennes où il mourut deux ans après.

Mr Lami alors vicaire remplit les fonctions de curé d'office jusqu'au 21 mars de la même année 1821, époque à laquelle Mr Beaulieu alors recteur de St Georges de Rintembault fut nommé Recteur, vint en prendre possession. Depuis ce temps il exerce le saint ministère.

La Paroisse de Gosné a eu l'honneur de fournir un certain nombre de prêtres. Avant la révolution Mr. Saudrais né à la Bouterie devint Recteur d'Ercé près Gosné, il en fut chassé

par un intrus, et il fut même jeté en prison. Elargi grâce à une amnistie il fut après le Concordat envoyé recteur à Mecé où il est mort.

Mr Guyot son petit neveu, né à la Saudrais fut ordonné prêtre à Noël 1820, et envoyé vicaire à St Aubin d'Aubigné. De là il alla recteur à Montreuil sur Ille où il est mort en 1845.

Mr Gérard né à la Mottais après avoir fait son cours au séminaire de Rennes alla en 1824 au séminaire de Nevers. Ordonné prêtre dans ce diocèse il y devint Recteur et y est mort.

Mr Barbedet né au bourg fut fait prêtre à Noël 1828, il fut vicaire à Etreilles et à Guichen et enfin il est devenu Recteur d'Acigné où il est encore aujourd'hui.

Mr Bussier né à la Rouxelière, prêtre en 1840 fut encore vicaire à Montreuil sur Ille et ensuite à St Sulpice de Fougères. Aujourd'hui il est avec le P. Taillandier aumônier à la maison de Rillé.

Mr Guyot né à la Bonnais, prêtre en 1853 a été vicaire à Saint Aubin du Cormier.

Il n'y a qu'un vicariat, et ce vicariat est reconnu du gouvernement depuis l'année 1831.

# Mr Renault né à Vernée et prêtre en 1831 fut Recteur de Romazi et est aujourd'hui aumônier à l'hôpital de Dol.

## Article Second

### Population

D'après le dernier recensement de l'année 1861, la population de Gosné est de 1200 et quelques habitants. Et sur ce chiffre le nombre des communions pascales peut aller à 650. Quand au nombre des enfants admis chaque année à la première communion il varie de 25 à 30 ; et celui des mariages de 10 à 12.

Pour les offices paroissiaux on peut dire qu'ils sont régulièrement suivis par la très grande majorité des paroissiens, qui d'ailleurs s'y tiennent bien et écoutent attentivement les instructions qui leurs sont données mais un point sur lequel ils laissent à désirer c'est la fréquentation des Sacrements.

Il y a dans la paroisse les confréries du Scapulaire, du Rosaire, et de Notre-Dame Auxiliatrice qui toutes contiennent un grand nombre de membres, surtout la confrérie du petit habit de la Ste Vierge. Ces trois confréries ont été instituées les deux premières en 1835 et la 3e en 1828 par Mgr de Lesquen Evêque de Rennes.

## Art. 3<sup>e</sup> Des fondations

Actuellement il n'y a à Gosné qu'une seule fondation qui fut faite à la fabrique en 1840 par la famille Vannier. Cette fondation consiste en une closerie située en cette paroisse, du revenu de 125 f. y compris l'impôt. Elle fut donnée à la condition que les cinq sixième du revenu chaque année et ce à perpétuité seraient employés en messes qui seront dites à voix basse dans l'église de Gosné, à l'intention des donateurs et de leurs parents défunts. Après l'ordonnance d'autorisation, la fabrique accepta cette donation par un acte notarié en réservant que toute les charges et dépenses seraient prises à toujours sur la somme destinée en messes. L'honoraire de chaque messe est fixé à 1f.50.

Avant la révolution il y avait quelques fondations assez peu importantes. Encore tout a été soldé.

## Art. 4<sup>e</sup> De l'Eglise.

L'Eglise de Gosné a la Ste Vierge pour patronne, sous le titre de Notre-Dame de la Visitation, dont la fête se célèbre le 2 juillet.

Quant à l'Eglise nous ne savons à quelle époque elle a été construite ; et d'ailleurs il n'y a rien qui puisse indiquer cette époque, ni titre, ni inscription. Cependant on peut fixer l'époque de certaines parties qui ont été reconstruites ou au moins considérablement réparées.

Ainsi en 1851 les deux voutes à l'entrée des chapelles ont été beaucoup exhausées. En 1788 comme le porte une inscription, le pignon de la grande porte a été reconstruit en entier, et la nef un peu prolongée. En 1750 suivant une autre inscription la chapelle ou au moins la fenêtre et le pignon de la chapelle du midi ont été réparés. La fenêtre de la sacristie porte le nom de Mr. Bertin, Recteur et la date de 1761.

Autour de l'église au-dessous de la cornière dans la partie antérieure aux constructions de 1750 et depuis, règne un cordon blanc de 30 à 40 centimètres de large, et sur ce cordon on distingue encore des têtes de morts peintes de distance en distance. A l'intérieur de l'Eglise il régnait un autre cordon noir qui datait de la même époque, mais ce dernier est couvert par l'enduit qu'on a placé sur les murs. Et au dire des anciens qui le tenaient de leurs pères, c'est un vœu qui fut fait dans la paroisse dans une année de grande mortalité. Et probablement cette année est l'année 1701, dans laquelle Gosné fut ravagé par une épidémie si cruelle qu'il y eut plus de 150 sépultures. Il y eut des jours où l'on en fit jusqu'à 9 le même jour.

Quant au style de l'église il n'est pas facile de le désigner vu qu'il y a un peu de tout. D'abord du plein cintre dans les deux portes latérales qui sont très anciennes ; en second lieu il y a aussi du gothique dans trois fenêtres à meneaux très anciennes, dont l'une celle du fond du chœur fermée par le maître autel qui y est adossé nous montre un beau trisolum. On trouve encore l'ogive simple dans quelques autres fenêtres ; enfin on trouve le genre de voute surbaissée dans la porte principale et dans les fenêtres des chapelles. Cependant la construction première semble être du style ogival.

Voici pour ses dimensions. De la porte principale à l'entrée du chœur on compte 21 mètres et le chœur à 6 mètres de profondeur. Pour la largeur on compte 7 mètres dans la nef, et 17 du fond d'une chapelle à l'autre. Pour la hauteur elle n'a que 9 mètres 50 sous voute dans la nef, ailleurs elle en a moins encore.

Pour sa grandeur elle n'est pas en rapport avec la population, et ce défaut se fait sentir surtout aux grandes fêtes. Elle ne peut contenir plus de 5 à 600 personnes.

L'église n'a qu'une seule nef assez vaste et deux chapelles assez étroites, dont l'une au nord et l'autre midi ; et le tout forme avec le chœur une croix d'un aspect passablement régulier au moins pour l'intérieur ; car à l'extérieur il n'en est pas ainsi.

Le chœur est un hémicycle, assez vaste par rapport au reste de l'église et placé à la partie orientale. D'après les anciens usages.

La voute est un lambris, et sur ce lambris en bois on a placé un plafond en plâtre qui ne remonte qu'à un certain nombre d'années. Le pavé est formé avec des briques et avec quelques pierres tombales dont les inscriptions sont aujourd'hui effacées. L'intérieur est suffisamment décoré, tout ce que l'on peut désirer c'est un prompt agrandissement.

Par sa position elle est située sur une hauteur, ou mieux sur un plateau assez élevé, et est placée au milieu du bourg, et à peu près à égale distance des deux extrémités de la paroisse. Elle n'est ni humide ni insalubre. Pour les processions, outre qu'on peut les faire dans le cimetière qui environne l'église, il règne autour du cimetière et en dehors une ceinture de rues, très commode pour cet usage.

On entre dans l'église par trois portes, la grand porte et deux portes latérales. Quant aux fenêtres il y en a 4 dans la nef, deux de chaque côté, une dans chaque chapelle, et deux au chœur, une de chaque côté de l'autel. Toutes ces fenêtres sont ogivales à l'exception des fenêtres du fond des chapelles qui forment une voute surbaissée. Et toutes aussi sont bien garnies de barreaux de fer.

La chaire ouvrage d'un ouvrier de la paroisse est moderne et est placée aussi bien que possible pour que le prédicateur soit entendu de tous ses auditeurs.

Les autels sont au nombre de trois, le maître autel au fond du chœur et deux autels latéraux dans les chapelles. Tous ils sont portatifs. Le tombeau et le retable du maître autel sont en marbre, le reste comme les deux petits autels sont en bois peint et doré. Les pierres sacrées au nombre de trois furent bénites par Mgr de Lesquen en Décembre 1837 et en Janvier 1838 et elles sont conformes aux prescriptions.

Le tabernacle est en marbré comme l'autel, n'est pas humide, est bien fermé et il est garni à l'intérieur de velours de couleur rouge.

Le maître autel est garni de six grands chandeliers en cuivre argenté à base triangulaire, dont la valeur totale est de 96 f. Il y en a encore 8 autres dans la même forme et même matière mais plus petits qui aussi ont à peu près la même valeur.

Quant au pupitre, il n'offre rien de remarquable : il est en bois étroit et commode pour porter les deux antiphonaires.

Des confessionnaux, il n'y en a que deux dans l'église, qui sont d'une structure très commune ; et la portion qu'ils occupent est assez convenable et pour le confesseur et pour les pénitents.

Le baptistère est composé d'une seule pierre très solide et d'un assez fort volume, ou l'on a creusé une double excavation. L'une la plus grande renferme le rond de cuivre qui contient l'eau baptismale et l'autre encore assez large sert d'ouverture à la piscine. Chacune de ses parties a un couvercle particulier qui se ferme à clefs. On ne s'est jamais aperçu que l'eau baptismale n'y soit corrompu. Le baptistère placé près la grand'porte à gauche et en haut, est un peu plus élevé au-dessus du reste de l'église, et est renfermé par une balustrade en bois peint et d'un travail assez curieux.

Le chœur est séparé du reste de l'Eglise par une balustrade en fer, légèrement cintrée qui ne remonte qu'à 1828. On monte un degré pour y entrer mais au lieu d'être pavé de briques comme le reste de l'Eglise il a un plancher et de plus jusqu'à la hauteur de deux mètres environ il est orné d'une boiserie ordinaire.

Il n'y a qu'une seule sacristie qui encore est assez petite. Elle est située au nord du chœur et malgré cette position l'humidité ne s'y fait pas trop sentir. D'ailleurs elle est boisée de toutes parts et garnies d'armoires en bon état et suffisante pour renfermer les objets nécessaires au culte. Elle n'a qu'une fenêtre au levant et une seule porte qui ouvre dans le chœur et l'une et l'autre sont solidement fermées.

L'Eglise possède deux calices en argent, de plus un ciboire aussi d'argent mais doré et un ostensor d'argent dont le soleil seul est doré ; le tout est très convenable.

Il y a pour porter le saint Viatique aux malades deux petites custodes d'argent qui sont dorées à l'intérieur.

La croix des processions, il n'y en a qu'une, est en cuivre argenté ainsi que son baton, très propre et en bon état.

Les chrémiers sont en étain mais propres.

Les burettes sont de verre très simple.

Pour les ornements voici. D'abord il y a 4 chasubles blanches, 3 rouges, 1 verte, une violette, et 2 noires, et toutes en bon état. Quant aux chapes il y en a 2 blanches, 2 rouges, 1 verte, 1 violette et 2 noires ; toutes pour le moins convenables. Le Dais est neuf et blanc ainsi que l'écharpe et le voile pour le très St Sacrement. L'Eglise possède encore une bannière en velours rouge, et deux draps mortuaires, un blanc et un noir encore assez propre.

Quant au linge à l'usage du clergé et pour le parement des autels voici : 3 aubes garnies en tulle, 2 en baptiste, et 8 en toile de lin. 3 rochets en batiste, et 15 toile de lin. 12 nappes d'autel garnies, et plusieurs simples. 2 douzaines d'*anuits*, 10 corporaux, une trentaine de purificatoires, 6 nappes de communion. Le tout en toile de lin et en bon état.

L'Eglise est pourvue de tous les livres liturgiques nécessaires, missels, rituels, graduels et vespéraux.

Il y a dans l'église de Gosné des reliques de St Bénédicte ; Martyr, de St Gaudensuis martyr de St Verecundine et de St Christiana dont l'authenticité a été reconnue en 1759 par

M. Pierre-Jean hay de Bonteville, vicaire général du diocèse de Rennes le siège vacant. En septembre 1844 Mgr Godefroy St Marc évêque de Rennes approuva l'authenticité des mêmes saintes reliques et permis de les exposer à la vénération des fidèles. Elles sont contenues dans deux reliquaires et continuellement exposées sur l'autel.

Le clocher est placé au milieu de l'Eglise entre la nef les chapelles et le chœur. Il est carré à sa base, et il est terminé par une lanterne, le tout surmonté d'une croix ordinaire. Quant à sa hauteur elle est d'environ 24 à 25 mètres. Ce clocher renferme deux cloches, l'une bénite en 1830 et l'autre en 1834 ; la première pèse 875 k 1/2. et l'autre n'en pèse que 422 ½.

L'église et tout son mobilier sont assurés contre l'incendie à la Compagnie l'Union.

### Art. 5<sup>e</sup>- Chapelles.

Il n'existe actuellement sur le territoire de la paroisse aucune chapelle. Il en existait autrefois une dans la cour même du presbytère, bâtie dit-on par Mr N. Delaunay Recteur de cette paroisse, qui devenu infirme l'avait construite pour son usage. Elle fut abandonnée surtout depuis la révolution, et démolie il y a un certain nombre d'années parce que disait-on, la commune devait s'en emparer pour en faire une maison d'école. Elle était dédiée à St Avertin. Il en existait une au village de Grasbuisson. Il n'en reste plus rien non plus.

### Art. 6 – Cimetière

Le cimetière de la paroisse de Gosné est encore suivant l'antique et pieux usage situé autour de l'Eglise. Il est partout au milieu du bourg. Son étendue est de 16 ares 20 centiares, clos par un mur construit en pierre, le cimetière n'a qu'une porte d'entrée, et cette porte est toujours tenue fermée. Au centre à peu près, près la grand'porte de l'église, s'élève une croix de pierre granitique d'une assez belle élévation<sup>12</sup>. Au midi vis-à-vis cette croix on voit encore un ossuaire très ancien, rempli d'ossements, mais de mémoire d'homme on y dépose plus rien. Dans certaines parties et à certaines saisons de l'année l'humidité est très sensible.

D'ailleurs tout y est conforme aux prescriptions, et il ne s'y passe rien qui soit contraire au respect que l'on doit à ce lieu saint.

### Art. 7<sup>e</sup> Presbytère.

Le presbytère qui appartient à la fabrique, se trouve à l'ouest de l'Eglise à la distance de 150 mètres environ.

Depuis un certain nombre d'années, il a été considérablement réparé, et se trouve maintenant en bon état. Le presbytère a une cuisine et une salle convenable, en plus 3 chambres, chacune avec son cabinet, toutes ainsi que la salle plafonnées et planchées. Au pignon sud a été construite en 1853 une chambre et un petit cabinet pour servir de logement au frère chargé de l'école.

---

<sup>12</sup> Vraisemblablement la croix située en haut du cimetière actuel, près de la fosse commune.

Tourné et exposé à 9h du matin, presque à l'orient, il a puits, cave, grange, écurie, grenier à foin. Devant se trouve une verte cour verte entourée d'une haie vive.

A l'ouest, contigu à la maison est le jardin, fermé au midi et à l'ouest par une haie d'épine et au nord par un mur de pierre construit en 1860. Le jardin dont le sol est humide et d'assez mauvaise qualité surtout pour les arbres, est d'une contenance de 30 ares 30 centiares. Dans la partie méridionale se trouve une petite pièce d'eau.

Au nord, le long du jardin et de la cour se trouve un champ qui dépend du presbytère depuis 1838, époque à laquelle il fut acheté par la fabrique, et payé en grande partie par les dons volontaires de personnes bienfaites. Ce champ fermé par un fossé contient environ 49 ares 30 centiares.

Le presbytère est assuré.

Quant à la pension du vicaire, la commune y contribue pour la somme de 300 f.

## Art.8. Fabrique.

La fabrique de l'Eglise de Gosné, organisée régulièrement d'après le décret de 1809, est régie et renouvelée autant que possible conformément à ce décret. Chaque année les comptes sont fidèlement rendus et inscrits au registre des délibérations, et chaque année aussi les budgets sont régulièrement fixés, et envoyés à l'approbation de Monseigneur l'Archevêque. Quant aux dépenses et achats nécessaires au culte ou à la propreté de l'Eglise, ils sont toujours soumis à l'avis du conseil de fabrique ou au moins du bureau des marguilliers.

Les bancs et chaises sont loués à l'année, leur produit est d'environ 500 francs.

Les quêtes rapportent environ 80 f.

Annuellement les recettes sont approximativement de 670 franc. et les dépenses de 550 francs, dans le cours ordinaire des choses.

Les registres des baptêmes, Mariages et sépultures sont exactement tenus, et en double et l'un d'eux est envoyé au secrétariat de l'Archevêché, à mesure qu'il se trouve complet.

Quant aux mandements et circulaires de l'Archevêché, ils sont fidèlement recueillis, sans cependant être reliés.

## Art. 9 – Ecoles

Gosné possède deux écoles, l'une pour les garçons et l'autre pour les filles.

L'Ecole des garçons dirigée par un frère de l'Institut de Mr de Lamennais, qui demeure au presbytère, est une école publique et communale.

L'école des filles est dirigée par des religieuses qui sont au nombre de trois et qui appartiennent à la maison de Rillé à Fougères. Leur école est aussi publique.

Quant au nombre des élèves de chaque école, il peut atteindre en moyenne le chiffre de 50 ; chiffre plus élevé à l'hiver, mais aussi inférieur à l'été. Pour les enfants qui ne fréquentent pas l'école il peut y en avoir une dizaine chaque année.

Les maisons d'école appartiennent à la commune ; elles sont nouvellement construites, surtout l'école des garçons qui vient d'être d'environ bâtie. Ces deux maisons sont non seulement commodes, mais elles sont encore fort belles.

Les deux maisons sont situées à peu près à égale distance de l'église environ 150 mètres ; mais comme elles sont placées l'une à une extrémité du bourg et l'autre à une autre, il suit que l'école des garçons est bâtie près le presbytère, dont elle n'est séparée que par la route de Gosné à Ercé ; tandis que l'école des filles placée sur le bord de la route qui rejoint la route de Rennes, est éloignée du presbytère d'environ 300 mètres.

## Art.10 – Institutions de bienfaisance

La paroisse de Gosné ne possède aucune institution de ce genre, ni bureau de charité, ni bureau de bienfaisance, ni hôpital soit pour les malades soit pour les vieillards.

*Nous n'avons rien trouvé de plus .*

*Beaulieu Recteur*

*De Gosné*

*30 août 1861*

\*